

MODALITÉS D'ÉVALUATION

L'évaluation des compétences est réalisée à la fois dans les unités d'enseignement et sur les lieux de stages. Ce sont ces allers-retours entre théorie et pratique qui permettent l'acquisition des 10 compétences.

Plusieurs types d'épreuves sont organisés pour évaluer les unités d'enseignement :

- **Contrôles de connaissances**
- **Analyse de situations cliniques**
- **Travaux de recherche à partir de thèmes spécifiques**
- **Pratique simulée**

Le diplôme d'Etat est délivré par le Président de l'université sous condition d'obtenir 180 ECTS.

STAGES

4 types de stage sont obligatoires pendant la formation :

Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en **phase aiguë**

Prise en soins d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie présentant une altération de l'état de santé, physique ou psychique, en **phase stabilisée**

Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à tout âge de la vie dans le **maintien ou l'amélioration** de leur état de santé, dans le cadre d'une équipe de **soins primaires** contribuant à l'offre de **soins de premiers recours**.

Accompagnement d'une personne ou d'un groupe de personnes à toute âge de la vie, en **situation de vulnérabilité** liée à des problèmes de santé, de handicap, de dépendance, d'exclusion sociale.

66 semaines de stage répartis sur 3 ans.

95%

A l'issue de la formation, 95% des diplômés qui recherchent un poste sont en emploi.

ÉVOLUTION PROFESSIONNELLE

Après le diplôme, il est possible de s'orienter vers une spécialisation :

Infirmière puéricultrice Infirmière anesthésiste Infirmière de bloc opératoire

Avec le grade licence, il est possible de poursuivre des études universitaires, vers un master :

Infirmière de pratiques avancées (IPA).

L'évolution de carrière est possible vers le métier de cadre de santé.

TARIFS

Consultez nos tarifs sur notre site internet dans l'onglet "Campus"

PARIS



MONTREUIL



CONTACT

PARIS

Mme MONTABORD
01 57 96 13 20
ifsi-paris@lafocss.org

27 rue Edouard Pailleron
Paris 19ème

MONTREUIL

Mme BRAZE
01 41 58 56 76
i.braze@lafocss.org

44 rue Armand Carrel
93100 Montreuil

RÉFÉRENT HANDICAP

IFSI Montreuil :
Mme NADJAR
i.nadjar@lafocss.org

IFSI Paris :
Mme QUINIO
f.quinio@lafocss.org



Rendez-vous sur notre site internet pour plus d'infos



FONDATION ŒUVRE DE
LA CROIX SAINT-SIMON

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE LE 26 DÉCEMBRE 1922

PÔLE FORMATION - RECHERCHE

JE DEVIENS INFIRMIER.E



Obtention du diplôme d'Etat d'infirmier et du **grade licence**.

Niveau 6
RNCP 39923

IFSI PARIS - 80 places
IFSI MONTREUIL - 117 places

Formation accessible aux personnes en situation de handicap sous réserve que le candidat ne soit atteint d'aucune affection incompatible avec l'exercice de la profession

Action financée par :

Région
île de France

LE MÉTIER INFIRMIER

L'infirmier coordonne et dispense des soins techniques, relationnels, éducatifs et préventifs. Il agit à son initiative ou sur prescription médicale, peut être consulté en accès direct et dispose d'un droit de prescription autonome et limité. Son exercice, fondé sur des compétences théoriques et pratiques reconnues par la science infirmière, participe au renforcement du leadership infirmier au sein du parcours de soins.

LIEUX D'EXERCICE

L'infirmier peut exercer dans plusieurs structures :



Hopitaux



Cliniques



Psychiatrie



Gériatrie



Medecine
du travail



Médecine
scolaire



A domicile



Centre de
santé



Structures
personnes
handicapées



Domaine
humanitaire

SÉLECTION

L'entrée en formation est sélective. Il existe deux modes d'admission :



Admission
PARCOURSUP

Inscription sur la plateforme nationale PARCOURSUP pour tous les bacheliers - Examen des dossiers sur critères nationaux.



Formation Professionnelle
Continue (FPC)

Pour les personnes non-bachelières et ayant 3 ans d'expérience professionnelle quel que soit leur domaine d'activité, et ayant cotisé 3 ans (à taux plein) à un organisme de protection sociale.*

*Sous réserve de modifications réglementaires

ACCÈS

A LA FORMATION FPC



SÉLECTION

PARCOURSUP



Calendrier national Parcoursup

MÉTHODES

PÉDAGOGIQUES

- **Méthodes participatives** : Analyse de pratiques – simulation ;
- Enseignement basé sur une pédagogie active à partir des **situations cliniques et/ou de travail issues du terrain** ;
- Un **suivi pédagogique individualisé** avec un formateur référent ;
- Mise à disposition de ressources et **moyens favorisant son apprentissage en autonomie** (plateforme e-learning, centre de ressources documentaires en ligne) ;
- Les intervenants sont des formateurs permanents de l'IFSI, et une équipe de professionnels de santé.

DÉROULEMENT DE LA FORMATION

Le diplôme d'Etat d'infirmier qui confère le **grade de licence** sera délivré en juin 2029 par le Président de l'université.

La formation se déroule sur :

- **3 années** (6 semestres)
- **2310 heures de stage** soit 66 semaines
- **1890 heures d'enseignement** et d'encadrement pédagogique (enseignements en présentiel, enseignements à distance, projets individuels ou collectifs)
- **420 heures de travail d'appropriation des connaissances en autonomie** réparties sur les 6 semestres à raison de 70 heures par semaine, pour un total de 4620 heures programmées.

La charge de travail de l'étudiant est estimée à 5400 h au total soit 780 h de travail personnel complémentaire.

L'emploi du temps de l'étudiant respecte une durée de 35 heures par semaine dont 5h consacrées au travail en autonomie, à l'IFSI et en stage.

Le contenu de la formation est élaboré selon l'approche progressive par compétences en lien avec la loi du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier.

Le but de la formation est de développer chez l'étudiant **une autonomie** dans son raisonnement et sa pratique professionnelle, pour répondre aux critères relatifs aux savoirs, aux **savoir-faire et aux niveaux de responsabilité et d'autonomie de l'infirmier et infirmière**. L'accompagnement pédagogique personnalisé est présent pendant toute la formation avec un dispositif d'aide à la réussite. Les outils pédagogiques sont variés dont la simulation.

Chaque IFSI de la Fondation Œuvre de la Croix Saint-Simon est conventionné avec une faculté de médecine : **Santé Sorbonne Université** (IFSI Montreuil) et **Université Paris Cité** (IFSI Paris)

PRÉREQUIS

- Être âgé(e) d'**au moins 17 ans** pour entrer en formation ;
- Être titulaire d'un **baccalauréat** (toutes séries) ou de l'équivalence de ce diplôme ;
- Ou être candidat relevant de la **formation professionnelle continue**, telle que définie par l'article L.6311-1 du code du travail, et justifiant d'une durée minimum de trois ans à la date d'inscription aux épreuves de sélection*

*Sous réserve de modifications réglementaires